

L'impôt tue l'emploi

LA NOUVELLE FISCALITÉ DÉTRUIRA ENVIRON 70 000 EMPLOIS EN 2013¹

Un travail collectif de l'IREF

(Institut de Recherches Economiques et Fiscales)



EN PÉRIODE de faible croissance, de tension sur les marchés financiers et de contraction des crédits bancaires, la fiscalité joue un rôle prépondérant dans les décisions d'investissement et d'embauche. Avec une prévision de croissance à 0 % pour l'année 2013 et des inquiétudes grandissantes des institutions internationales quant à la capacité de l'État à se désendetter, la situation française, dans les prochains mois, sera inévitablement marquée par les hausses d'impôts décidées par le gouvernement et inscrites dans le PLF 2013. Si l'objectif annoncé de ce plan est de réduire le déficit public, des incertitudes demeurent quant à son impact sur l'emploi. En effet, les mesures relatives à la fiscalité des entreprises n'ont pas ou que partiellement été évaluées en fonction de leur coût en terme d'emplois. L'objet de cette étude est donc de combler ce vide.

Évaluer la relation entre emplois et fiscalité sur les entreprises est une tâche ardue, car les décisions d'embaucher sont principalement liées à des caractéristiques plus « fondamentales » de l'économie, notamment les prévisions de croissance sectorielle, la productivité du travail, le taux d'utilisation du capital et le coût relatif du travail au capital. Aussi, pour déterminer l'impact du volet « entreprises » du PLF 2013, il est nécessaire en premier lieu d'établir un diagnostic de l'activité française. De cette manière, il sera possible de comprendre pourquoi la fiscalité aura une grande importance sur les décisions des entreprises en 2013.

En effet, la situation des entreprises en France

s'est fortement dégradée au cours des dix dernières années. Chute de la compétitivité et baisse de la demande intérieure sont deux éléments majeurs qui contraignent les entreprises à reporter leurs investissements et à revoir leurs prévisions d'activité à la baisse. Dans cette période de ralentissement, voire de récession, les entreprises peuvent agir sur deux leviers pour conserver leur rentabilité : réduire la part du capital dans les coûts de production ou réduire la masse salariale. En France, la rigidité du droit du travail incite les entreprises à diminuer en premier lieu leur utilisation de capital, afin de ne pas licencier. Aussi, en cas de ralentissement de l'activité, le capital est sous-utilisé et la productivité diminue. La productivité de l'entreprise joue alors le rôle de tampon, d'amortisseur, des chocs conjoncturels. Comme l'efficacité du travail repose sur l'intensité capitaliste, en période de crise, la productivité du travail se réduit aussi. Cela est d'autant plus vrai que les entreprises françaises préfèrent jouer sur le temps de travail de leurs employés plutôt que sur leur nombre. À court terme, cette caractéristique française a l'avantage de conserver le niveau global d'emplois en période de baisse d'activité, mais cela signifie aussi que la reprise des embauches sera plus lente en période de croissance, car les entreprises n'utilisent pas totalement les capacités productives du capital et des employés.

L'évolution du taux d'utilisation du capital depuis 2008 confirme la volonté des entreprises d'absorber les conséquences de la crise par une sous-utilisation du capital (*Graphique 1*). En effet,